

RSE : intégrer la RSE dans la stratégie d'entreprise et faciliter la conduite de changement

OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION	TARIF
<ul style="list-style-type: none"> ▶ S'approprier les concepts et les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) afin de convaincre les clients du cabinet de l'importance des évolutions des comportements et des pratiques professionnelles dans ces domaines ▶ Utilisez la méthodologie et les outils appropriés afin de conduire une démarche RSE dans l'entreprise cliente du cabinet ▶ Être capable d'élaborer une stratégie de RSE adaptée aux spécificités de chaque organisation 	<p>11 journées</p> <p>77 heures</p>	<p>5 000€ HT / FORMATION PAR STAGIAIRE</p>
PUBLIC ¹	MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Commissaire aux comptes ▶ Experts-Comptables ▶ Dirigeants d'entreprises ▶ DAF 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Apports théoriques et pratiques ▶ Support de cours ▶ Interactivité entre participants et intervenants ▶ Formation animée par un expert-comptable 	
MÉTHODES D'ÉVALUATION	PRÉ-REQUIS	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation des connaissances en début de formation (questionnaire de positionnement et/ou quiz; recueil des besoins avant formation) ▶ Évaluation continue au travers d'exercices pratiques et mises en situation ; ▶ Évaluation des acquis en fin de formation via un quiz/QCM, un cas pratique, un exercice de synthèse ou une étude de cas. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aucun 	
PROGRAMME DE LA FORMATION		

- ▶ S'approprier les concepts et les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : de l'importance des évolutions des comportements et des pratiques professionnelles dans ces domaines
 - ▶ Utilisez la méthodologie et les outils appropriés afin de conduire une démarche RSE dans l'entreprise ou l'entreprise cliente du cabinet
- Être capable d'élaborer une stratégie de RSE adaptée aux spécificités de chaque organisation

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION : [fiche de renseignement à remplir en ligne](#) – réponse sous 48 heures. Accès à la formation sous 1 mois maximum à compter de la demande (excepté au mois d'août).

¹ Pour toute question relative aux conditions et modalités d'accès à nos formations et à nos locaux aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le Référent Handicap de notre organisme : Mme Vanessa MARILL au 04 94 63 37 02.